

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MARDI 29 SEPTEMBRE 2025 À 20h00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège no 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4
Dany St-Amant, siège no 5
Julien Bussièrès, siège no 6

Les conseillers et les conseillères absent(e)s :

Sont également présentes : Me Karine Boucher, directrice générale
Me Julie Waite, directrice générale adjointe
et greffière

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Certificat de la greffière

Je, soussignée, greffière de la Ville de Valcourt, certifie par la présente avoir transmis l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire à chacun des membres du Conseil municipal le 26 septembre 2025, soit au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément à la Loi.

Me Julie Waite, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La régularité de la séance ayant été constatée, monsieur le maire Pierre Tétrault déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

ORDRE DU JOUR

1. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. EMBAUCHE – JOURNALIÈRE TEMPORAIRE CLASSE 2 – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

285-25-09-29

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que rédigé.

ADOPTÉE »

286-25-09-29

EMBAUCHE – JOURNALIÈRE TEMPORAIRE CLASSE 2 – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement de madame Kelsi Viola, à titre de journalière temporaire classe 2 du Service des travaux publics et de l'environnement de la Ville de Valcourt, selon les termes de l'entente d'engagement convenue entre cette dernière et la Ville;

QUE cet engagement soit conditionnel aux vérifications des antécédents judiciaires et des références de madame Viola, le tout à la satisfaction de la Ville et conformément à la loi;

QUE l'entrée en poste de madame Viola, soit fixée le ou vers le 30 septembre 2025, pour une durée maximale de deux mois, selon les besoins de la Ville;

QUE madame Viola soit rémunérée selon l'échelle salariale négociée avec la Ville et qu'elle bénéficie de tous les avantages reliés à sa fonction, le cas échéant, selon les modalités et termes prévus au Manuel de l'employé de la Ville de Valcourt;

QUE madame Karine Boucher, directrice générale, soit par la présente autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente d'engagement.

ADOPTÉE »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne pose des questions de 20h04 à 20h15.

287-25-09-29

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 20h16.

ADOPTÉE »